



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 076 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 22 novembre 2017

Président

M. James Maloney

Comité permanent des ressources naturelles

Le mercredi 22 novembre 2017

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bonjour à tous. Messieurs, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Pour la première heure, nous accueillons M. Robert Larocque, de l'Association des produits forestiers du Canada, ainsi que MM. Pierre Lapointe et Jean-Pierre Martel, de FPIInnovations.

Messieurs, nous sommes très heureux de vous avoir avec nous aujourd'hui. Chacun des groupes se verra accorder 10 minutes pour son exposé. Après les deux exposés, nous enchaînerons avec une période de questions. Cela dit, soyez les bienvenus et sentez-vous libres de vous exprimer en anglais ou en français.

Monsieur Larocque, étant donné que vous êtes seul, nous allons commencer par vous.

M. Robert Larocque (vice-président principal, Association des produits forestiers du Canada): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous ai distribué une copie de ma déclaration si vous voulez y jeter un coup d'œil. Ma déclaration sera bilingue, et je vais m'exprimer dans les deux langues, si cela vous convient.

Je me nomme Robert Larocque, et je suis le vice-président principal de l'Association des produits forestiers du Canada. Je suis très heureux de représenter le secteur forestier dans le cadre de votre étude sur les produits de la chaîne d'approvisionnement secondaire dans le secteur forestier canadien.

[Français]

L'Association des produits forestiers du Canada offre une voix, au Canada et à l'étranger, aux producteurs canadiens de bois et de pâtes et papiers pour des questions qui touchent le gouvernement, le commerce, l'environnement et le sujet dont nous allons discuter aujourd'hui, soit les nouvelles chaînes d'approvisionnement secondaire dans le secteur des produits forestiers.

[Traduction]

Tout d'abord, permettez-moi de vous donner un bref aperçu de l'importance du secteur des produits forestiers pour l'économie canadienne. L'industrie canadienne des produits forestiers a un chiffre d'affaires de 67 milliards de dollars par année, qui représente 12 % du PIB manufacturier du Canada. Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays, qui a des activités dans 600 collectivités forestières et procure 230 000 emplois directs d'un océan à l'autre.

Le secteur est également important pour l'environnement canadien. Gardien de près de 10 % des forêts du monde, il prend très au sérieux ses responsabilités d'intendant de l'environnement.

Le Canada possède la plus vaste étendue de forêts certifiées par des tiers indépendants dans le monde, 166 millions d'hectares, soit

environ 43 % de toutes les forêts certifiées. En fait, des sondages répétés auprès de clients à l'étranger ont révélé que l'industrie canadienne des produits forestiers avait, sur le plan de l'environnement, la meilleure réputation dans le monde.

Les changements climatiques se révèlent être le problème caractéristique de notre époque. Les entreprises forestières ont pris une longueur d'avance en réduisant de leur propre initiative leur empreinte carbone et en exploitant des établissements plus efficaces. En fait, les usines de pâte et papier ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre de 66 % depuis 1990, ce qui équivaut à neuf mégatonnes par année. Le secteur n'utilise pas de charbon; du pétrole, à peine, moins de 1 %.

À la suite des engagements pris par le Canada dans l'Accord de Paris, l'industrie forestière a promis, en mai dernier, de retirer d'ici 2030, 30 mégatonnes par année d'émissions de gaz à effet de serre, soit environ 13 % de l'objectif de réduction des émissions que s'est donné le gouvernement. C'est notre défi « 30 en 30 » des changements climatiques. Nous sommes fiers de faire partie de la solution, et il ne fait aucun doute que l'industrie canadienne des produits forestiers est un chef de file de l'environnement.

•(1540)

[Français]

J'aimerais souligner que les chaînes d'approvisionnement existantes et les produits traditionnels, tels que le bois d'oeuvre et les pâtes et papiers, doivent être soutenus pour assurer l'avenir de ce secteur. Tous les efforts actuels en ce qui a trait à l'innovation, au commerce international et aux projets d'infrastructure sont appréciés et doivent être maintenus, mais de nouvelles chaînes d'approvisionnement, qui permettraient au secteur de produire des biocarburants, des biomatériaux et des immeubles de grande hauteur, sont à portée de main.

[Traduction]

Pour avoir un secteur forestier prospère à l'avenir, il faut notamment assurer un accès durable, stable et économique à la fibre de nos forêts canadiennes. Les impacts des changements climatiques, tels que l'augmentation des incendies de forêt et des infestations de parasites, ont une incidence importante sur les Canadiens, nos collectivités et l'industrie forestière.

Nous sommes également d'avis que nous pouvons en faire davantage pour rendre nos forêts plus résilientes et assurer leur durabilité à long terme. Nous devons poursuivre les recherches sur les impacts potentiels des changements climatiques à long terme tels que la modélisation des feux de forêt et des infestations parasitaires, mettre en place des solutions de résilience climatique, comme le programme Intelli-feu, et collaborer avec nos homologues provinciaux afin de modifier nos activités de gestion forestière de manière à sélectionner et à faire pousser des variétés d'arbres en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques.

L'APFC est en train de mettre sur pied un comité fédéral et provincial multipartite en vue de formuler des recommandations et de prendre des mesures liées aux impacts des changements climatiques, à l'amélioration de la gestion forestière et aux politiques qui font obstacle à la résilience des forêts.

[Français]

Du côté des usines, une des nouvelles chaînes d'approvisionnement pour le secteur est la production d'électricité verte. Le secteur a investi des milliards de dollars depuis les années 2000, et aujourd'hui, plus de 40 usines au Canada génèrent de l'électricité verte à partir de résidus. D'après un rapport de Ressources naturelles Canada, ces investissements ont soutenu plus de 14 000 emplois, réduit les émissions de gaz à effet de serre de 543 000 tonnes, les émissions atmosphériques d'environ 15 %, ainsi que l'utilisation de l'eau dans les usines d'une quantité équivalente à celle de 4 000 piscines olympiques.

[Traduction]

Alors que le secteur continuera de générer de l'électricité verte à partir de résidus, de nouvelles chaînes de valeur seront créées à mesure que le secteur se transformera pour produire des biocarburants, des bioproduits et des biomatériaux. Le secteur a entamé la transformation ces dernières années avec plus de 1 milliard de dollars en projets et annonces.

En outre, en partenariat avec le secteur agricole, le secteur a récemment proposé la création d'une supergrappe d'innovation en biodesign pour produire des biomatériaux avancés et des carburants à faible teneur en carbone dans le but d'établir de nouvelles chaînes de valeur de la bioéconomie, d'accélérer les technologies perturbatrices, de soutenir les économies rurales et d'améliorer l'environnement.

La grappe a fixé des objectifs quinquennaux: une croissance économique de 6 milliards de dollars, la création de 64 000 nouveaux emplois directs et indirects et une réduction des GES de l'ordre de 4 millions de tonnes.

Malheureusement, la supergrappe en biodesign n'a pas obtenu le succès escompté dans le cadre de l'Initiative des supergrappes d'innovation. Cependant, le secteur était très heureux que, à peu près au même moment, le Conseil canadien des ministres des forêts ait annoncé un cadre de bioéconomie forestière pour le Canada. L'APFC appuie les quatre piliers proposés: collectivités et relations; approvisionnement en ressources forestières et en bioproduits avancés; demande de bioproduits et de services forestiers avancés, c'est-à-dire la création de nouvelles chaînes de valeur; et soutien à l'innovation. Ces piliers sont bien alignés sur la grappe de biodesign et la transformation du secteur. Nous sommes impatients de travailler avec le Conseil canadien des ministres des forêts à la mise en oeuvre du cadre.

La transition du secteur vers une économie à faibles émissions de carbone créera une nouvelle chaîne d'approvisionnement secondaire dans le secteur des transports. Nous deviendrons un fournisseur de

biocarburant. Dans le secteur de l'énergie, nous pourrions devenir un fournisseur de gaz naturel renouvelable. En ce qui concerne le mode de vie durable, on parle de produits utilisés par les Canadiens dans leur quotidien, comme la production de bioplastique, de nanomatériaux et de pièces d'automobile, ainsi que la construction de bâtiments de grande hauteur en bois d'ingénierie avec des matériaux isolants à base de fibres de bois. Cependant, pour y arriver, nous devons travailler ensemble.

Les politiques et les programmes de financement actuels, tels que Technologies du développement durable Canada ou Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, qui sont nécessaires, mettent l'accent sur l'investissement en capital pour les nouvelles technologies dans les usines. Pour aller de l'avant, il est essentiel d'améliorer ou de créer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes de financement dans deux domaines clés sur lesquels je vais m'attarder aujourd'hui. Ils assurent des forêts durables et saines pour un accès stable et économique à la biomasse et accélèrent l'accès à de nouveaux marchés et chaînes de valeur.

En conclusion, je voudrais remercier les gouvernements, nos collectivités, ainsi que nos partenaires universitaires et autochtones qui ont contribué à l'amorce de la transformation de notre secteur. Grâce à des programmes comme IFIT et le récent programme de croissance propre qui a été annoncé cette semaine, à la vision du gouvernement, au cadre de bioéconomie et à nos partenaires comme FPInnovations, nous nous dirigeons vers un secteur complètement transformé. Cependant, pour accélérer la transformation, tirer parti des possibilités en matière de croissance et de création d'emplois et procurer des avantages pour l'environnement, nous devons tous travailler ensemble pour assurer des forêts durables et saines, maintenir nos programmes actuels pour les installations du secteur forestier et accélérer l'accès aux nouveaux marchés et chaînes de valeur.

• (1545)

[Français]

Je vous remercie beaucoup de votre attention, et je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Larocque.

Je cède maintenant la parole à M. Lapointe ou M. Martel.

[Français]

M. Pierre Lapointe (président et chef de la direction, FPInnovations): Je vous remercie de votre invitation. Je suis très heureux d'être ici présent.

Nous avons fait circuler un document qui contient des images, et comme une image vaut mille mots, je pense que cela va favoriser le dialogue.

[Traduction]

Je vais commencer en vous disant qui nous sommes et ce que nous faisons et en vous parlant de l'incidence de notre secteur sur les changements climatiques. Je vais aussi vous donner des exemples concrets.

FPInnovations est une organisation issue de la fusion de quatre organisations en 2007. Elle représente maintenant entre 400 et 500 chercheurs partout au Canada. Son siège social est situé à Montréal et elle possède des bureaux à Hinton, en Alberta, au Québec, à Thunder Bay et à Vancouver, et a 40 conseillers industriels partout au pays. Elle dispose d'un budget d'environ 75 à 90 millions de dollars par année, dont un tiers provenant de l'industrie, qui compte 170 membres, un tiers des gouvernements — neuf provinces, deux territoires et le gouvernement fédéral — et un tiers des contrats, des redevances, des permis et ainsi de suite. Il s'agit d'une organisation à but non lucratif et à charte publique.

J'aimerais vous expliquer aujourd'hui en quoi le secteur forestier a une incidence sur les changements climatiques. Si vous prenez la diapositive 4, vous y verrez que: « Pour atténuer les changements climatiques, il est nécessaire de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de stocker plus de carbone ». Sachez que des forêts et un secteur forestier en santé peuvent faire les deux. C'est ce dont je vais vous parler aujourd'hui en vous donnant des exemples.

À la diapositive 5, vous verrez que le cycle du carbone de la forêt est une solution naturelle: stocker le dioxyde de carbone à partir des arbres eux-mêmes, stocker les émissions issues de la fabrication industrielle, au moyen de la séquestration à court et à long terme par les bâtiments, puis recycler l'utilisation du bois en production d'énergie ou en fabrication de produits secondaires.

À la diapositive 6, vous verrez les possibilités pour les forêts et les produits forestiers à l'avenir. Il est important de comprendre que FPInnovations fait de la recherche dans de nombreux domaines, c'est-à-dire la sylviculture, la génomique, les opérations forestières, et la transformation secondaire et tertiaire du bois, des pâtes et papiers jusqu'à la bioénergie et la bioéconomie.

Si vous examinez certains de ces projets, vous constaterez qu'on mise sur le stockage de carbone à long terme dans les produits forestiers, tel que le bois dans les bâtiments et les infrastructures. Vous verrez quelques exemples plus tard de ponts en bois, qui sont un nouveau marché fantastique, et aussi de bâtiments en bois de moyenne et de grande hauteur.

Nous faisons aussi beaucoup de recherche pour mieux se protéger contre les incendies et les ravageurs, comme le dendroctone du pin ponderosa et la tordeuse des bourgeons de l'épinette, mais aussi, comme Bob l'a mentionné, nous essayons de transformer le secteur forestier actuel en produits biosourcés en exploitant une bioraffinerie qui utilise la biomasse pour créer des biocarburants, des produits biochimiques ou des biomatériaux. Il est également évident que la bioéconomie qui découle de nos travaux de recherche et d'innovation entraînera une croissance économique et des emplois verts pour les collectivités rurales et urbaines. Nous travaillons sur les deux fronts.

À la diapositive 7, nous avons choisi trois exemples de répercussions du secteur forestier. Certaines sont imprévisibles. Il est question de transport et de mobilité, de bioéconomie et de bâtiments. Si vous prenez la diapositive 8, où il est question de transport et de mobilité, on parle du développement d'une navette électrique autonome, branchée et quatre saisons pour tous les réseaux de transport en commun.

● (1550)

Nous nous penchons sur le transport dans le secteur forestier. Le coût du transport représente 45 % du coût du bois. Ensuite, nous transférons cela au secteur commercial. La première image à droite illustre les autobus intérieurs électriques que l'on peut voir à l'aérogare 2 de l'aéroport de Calgary. Si vous vous y rendez, vous

verrez qu'ils ont été développés à partir de la technologie de FPInnovations.

Pour ce qui est de la consommation d'énergie, qui est un aspect très important, selon moi, et nous reviendrons au biodiésel, nous envisageons une remorque 100 % électrique ou hybride-électrique conçue pour l'hiver. Il y a aussi une nouvelle technologie, la circulation en peloton, qui se trouve sur la deuxième photo à droite, où l'on aperçoit trois camions, avec un seul conducteur et un temps d'espacement de 0,6 seconde entre eux. Évidemment, pour les collectivités du Nord, comme celles dans le territoire couvert par le Plan Nord au Québec ou dans la région de Tuktoyaktuk-Inuvik, étant donné qu'il y a une pénurie de conducteurs, ce serait une mesure très intéressante et économique.

Évidemment, cela n'est pas entièrement fait par FPInnovations. C'est un partenariat, parce que nous ne faisons pas tout, mais nous veillons à ce que tout soit fait. Dans le cas du transport, nous avons un partenariat avec ABB, Ericsson, Motrec et Technoparc Montréal.

En ce qui concerne la bioéconomie, les biocarburants et les produits biochimiques, nous avons un projet majeur à La Tuque, au nord de Trois-Rivières. C'est un partenariat entre le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral, l'industrie finlandaise des hydrocarbures — qui s'appelle Neste — la région de La Tuque et nous-mêmes pour produire du biodiésel à partir de la biomasse forestière résiduelle. Le volet de la recherche comporte trois phases. La première est complétée. Nous avons un partenariat technologique visant à produire du biodiésel qui serait expédié de La Tuque à Trois-Rivières, puis acheminé vers le reste de l'Amérique du Nord. L'investissement total pour la phase commerciale se chiffrerait à un milliard de dollars.

À l'heure actuelle, comme le disait Bob, le remplacement d'une partie du gaz naturel par la biomasse dans le cadre d'un projet pilote à l'usine de pâtes et papiers constitue également un important programme de recherche.

L'aspect le plus fascinant est la bioéconomie, des copeaux de bois jusqu'aux bioplastiques, comme le montre la diapositive 10. Nous avons une usine pilote à Thunder Bay avec Résolu où nous extrayons la lignine H et la cellulose, soit les sucres C5 et C6. La lignine H est d'abord transformée en biochar, mais elle finit par se retrouver dans les aliments pour animaux. J'expliquerais volontiers pourquoi les porcs aiment la cellulose, mais il s'agit d'un tout nouveau marché et il va nous aider à continuer de produire de la pâte à Thunder Bay. En même temps, les sucres C5 et C6 seront expédiés à Sarnia pour être transformés en produits biochimiques et différents acides. Les clients, Michelin et Lego, s'en servent pour fixer leur caoutchouc synthétique.

● (1555)

Nous vous avons donné quelques exemples. Je vais commencer par les immeubles de grande hauteur parce qu'ils semblent avoir suscité un certain intérêt. À la diapositive 12, vous voyez que nous avons déjà d'importants projets d'immeubles de grande hauteur. Nous avons un projet de résidence d'étudiants de 12 étages à Vancouver, et à Montréal, un immeuble en copropriété de huit étages, soit un investissement de 140 millions de dollars. Ces projets contribuent à accroître l'usage du bois dans les bioproduits, comme le pont que l'on voit du côté droit, qui mesure 160 mètres de long et qui pèse 375 tonnes, qui a été construit dans la région de Chibougamau pour la mine Stornoway. Ce sont des exemples de ce que fait le secteur forestier dans le cadre de sa transformation et de sa contribution à la lutte contre les changements climatiques, aux technologies propres et à l'avenir du Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Lapointe.

Monsieur Tan.

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): Merci, monsieur Larocque.

J'ai remarqué que vous avez été ingénieur des procédés. J'ai moi aussi été ingénieur principal des procédés agréé. J'ai aussi étudié dans le domaine des pâtes et papiers à l'Université de Toronto et je travaillais pour PetroCan. Je suis très ravi que vous soyez des nôtres aujourd'hui.

Il y a environ 20 ans, PetroCan était reconnu comme un institut de recherche de pointe dans ce secteur. C'est pourquoi je suis si fier d'avoir fait partie de PetroCan il y a 15 ou 16 ans. Puis, il a fusionné avec Forintek Canada Corporation et d'autres qui ont formé FPInnovations.

Si je me souviens bien, la fusion était nécessaire pour faire face à la baisse des profits et pour réduire les coûts en raison de la concurrence accrue dans cette industrie qui était en décroissance à ce moment-là. Puis, il y a quelques années, le Canada a vendu une grande partie de ses produits à haute valeur ajoutée sur le marché mondial. Par exemple, nous avons vendu un département de papier et de produits d'artisanat de haute qualité au marché asiatique. Nos produits forestiers étaient très recherchés.

Cependant, aujourd'hui, il semble qu'on parle davantage de certains bois d'œuvre ou de la matière première des produits forestiers sur le marché mondial et même en Asie ou aux États-Unis. Mais ces produits n'ont plus autant de valeur ajoutée. Bien sûr, parfois, lorsqu'il est question de biocarburants, on parle aussi de biomatériaux et des nouveaux domaines qui pourraient faire l'objet de vos discussions.

Ma question s'adresse aux deux témoins. Selon vous, dans quelle mesure l'industrie est-elle en santé au Canada en ce moment? Avez-vous des plans d'urgence pour gérer le pire des scénarios? Comment maintenons-nous cette recherche de pointe comme nous l'avons fait par le passé? Comment le gouvernement peut-il mieux aider l'industrie à passer à travers les périodes les plus difficiles?

• (1600)

M. Robert Larocque: Je crois que vous avez raison. Pendant la crise économique de 2008 à 2010, beaucoup de changements sont survenus dans notre secteur. D'ailleurs, le tiers du secteur a disparu. Il y a eu aussi l'entrée en scène de l'ère de l'électronique. Les secteurs de la réduction en pâte mécanique et du bois d'œuvre qui ne sont pas touchés par les disputes commerciales se portent bien. Nous avons diversifié nos activités. Auparavant, nous traitions principalement avec les États-Unis. Aujourd'hui, 30 % de nos produits sont expédiés en Asie. La mondialisation a changé les choses, et je crois que nous sommes dans une meilleure position aujourd'hui qu'il y a 5 ou 10 ans.

Nous avons réalisé aussi que nous ne pouvons pas dépendre uniquement du papier journal ou même du papier. Nous devons également nous tourner vers la transformation. À mon avis, c'est ce genre d'installations que nous pouvons utiliser pour fabriquer la cellulose nanocrystalline. La biomasse peut être utilisée pour la bioénergie. Les secteurs traditionnels, comme le secteur des pâtes, continueront d'être exploités. Il y a toujours une demande pour les produits de consommation. De nouvelles maisons doivent être construites. Toutefois, nous devons être en mesure de diversifier nos activités. Ainsi, si le marché s'effondre, si nous sommes touchés, nous ne serons pas pris de court, car nous pourrions compter sur le

biocombustible ou la production d'électricité. Sur le plan économique, nos installations seront plus diversifiées. Ainsi, nous serons mieux en mesure d'absorber le coup.

M. Pierre Lapointe: Au niveau de la recherche, nous travaillons à ajouter de la valeur au secteur des pâtes. Je vais vous donner trois exemples. Nous avons formé une coentreprise avec Domtar pour produire de la cellulose nanocrystalline. Domtar est la seule société au monde à fabriquer cette cellulose. La société Schlumberger utilise ce produit dans sa boue de forage. Il s'agit d'un nouveau marché totalement différent du nôtre.

En ce qui concerne l'extraction du sucre, ces sucres sont utilisés par Michelin, qui fabrique des pneus, pour la fabrication d'un caoutchouc synthétique. Les filaments de cellulose fabriqués par Kruger dans une nouvelle usine à Trois-Rivières, seront utilisés dans la fabrication de polymères, mais également dans la fabrication de plaques de plâtre pour l'industrie de la construction. Ce produit permet de réduire de 20 % le poids des plaques de plâtre.

Finalement, nous allons au-delà du concept des deux par quatre vers un système de construction pour lequel nous exportons des édifices de six à huit étages aux États-Unis et en Chine. Sur le plan des exportations, l'industrie est en transformation et se tourne vers ces tendances.

M. Geng Tan: Il ne me reste plus qu'une minute. Je serai donc bref.

Par simple curiosité, selon le rapport que nous a fourni la Bibliothèque du Parlement, en 2016, l'industrie forestière comptait pour 23,1 milliards de dollars ou 1,2 % du PIB du Canada. Dans vos notes, vous dites que l'industrie forestière du Canada est une industrie de 67 milliards de dollars et compte pour...

M. Robert Larocque: Ce sont les revenus totaux.

M. Geng Tan: Il y a un écart important entre ces deux chiffres. J'aimerais savoir lequel est le plus exact. Comment en êtes-vous arrivé à ce chiffre?

M. Robert Larocque: Les deux sont exacts. C'est simplement une façon différente d'évaluer les impacts économiques. Une des évaluations, celle qui arrive à 23 milliards de dollars, repose sur le produit intérieur brut. Le chiffre de 67 milliards de dollars vient de Statistique Canada et constitue le revenu total généré par les produits forestiers en 2016. Il s'agit d'une façon différente d'évaluer les aspects économiques.

Je ne suis pas économiste, mais les deux chiffres sont exacts.

• (1605)

M. Geng Tan: À mes yeux, il s'agit d'un écart énorme.

Le président: Merci.

Madame Stubbs, vous avez la parole.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'avoir accepté notre invitation.

Bob, j'aurais quelques questions à vous poser, tant en ce qui a trait à l'approvisionnement qu'aux consommateurs dans votre industrie.

D'abord, vous dites que l'un des principaux facteurs est de s'assurer que les forêts canadiennes demeurent résistantes et durables à long terme et que l'accès aux fibres provenant des forêts canadiennes demeure durable, stable et économique. J'aimerais connaître votre opinion sur l'impact de la dendroctone du pin et de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur l'approvisionnement des forêts canadiennes. Comme vous le savez, dans le nord de l'Alberta, notamment, 50 000 hectares de forêt ont été touchés uniquement dans le parc national, mais on estime que six millions d'hectares sont à risque et plus de 30 000 arbres ont été abattus dans le parc l'an dernier. Bien entendu, la tordeuse des bourgeons de l'épinette a également un impact important dans la foresterie du Québec et du Nouveau-Brunswick. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Robert Larocque: Certainement. Notre principale préoccupation, c'est l'impact des changements climatiques sur les forêts, donc, les arbres. Dans l'Ouest, nous devons également composer avec le dendroctone du pin. Au début, nous avons réussi à récupérer certains des arbres touchés par ce ravageur. Maintenant, nous constatons l'impact sur des arbres qui ont été replantés pour remplacer les arbres touchés. Par exemple, les possibilités de coupe ont baissé considérablement, de 20 à 25 %, en fait, en raison des infestations ou des incendies. Cela signifie que nous ne travaillons pas ensemble afin de tenter de minimiser ces incidents — et, à mon avis, nous ne réussissons jamais à éliminer des infestations ou les incendies, mais nous pouvons tenter de minimiser leur incidence. Selon la modélisation effectuée par Ressources naturelles Canada, si nous maintenons le statu quo, d'ici 2050, la situation aura empiré. Nous nous inquiétons beaucoup de ne pas avoir suffisamment de bois pour faire tout ce que nous souhaitons faire et maintenir notre impact sur l'économie du pays.

Mme Shannon Stubbs: Merci de ce contexte. Je sais que le gouvernement conservateur précédent, bien entendu, a considérablement investi dans cette lutte. Espérons que le gouvernement actuel lui emboîtera le pas.

Concernant votre base de consommateurs et l'accès au marché, il est probablement juste de dire que les États-Unis demeurent des clients très importants pour les produits forestiers canadiens. J'aimerais d'abord vous entendre sur l'impact de l'accord sur le bois d'oeuvre sur la capacité de votre industrie à investir dans de nouvelles technologies, ainsi que sur l'impact à long terme sur vos sociétés membres.

Ensuite, j'aimerais connaître votre opinion sur la diversification de l'accès aux marchés, un aspect tout aussi important, et sur les possibilités qui existent pour les produits forestiers canadiens, surtout dans l'Asie du Pacifique.

M. Robert Larocque: Très brièvement, lorsqu'il y a une dispute commerciale comme celle que nous vivons, et que nous devons mettre de côté 20 à 25 % pour des droits de douane, les fonds concernés ne peuvent pas être réinvestis dans l'industrie. Jusqu'à maintenant, nous sommes chanceux que le prix du bois aux États-Unis ait augmenté, mais cela signifie également que nous ne pouvons pas réinvestir dans nos installations ou dans de nouveaux produits les droits de douane de 20 ou 25 % que nous devons verser. En raison de ces droits, nos sociétés perdent du capital.

Nous sommes également très préoccupés par l'imposition de droits compensateurs sur le papier journal et le papier qui doit être annoncée en janvier. Si ces droits sont mis en oeuvre, cela signifiera que seuls les pâtes et le bois d'ingénierie ne feront pas l'objet de droits compensateurs de la part des États-Unis. C'est une situation très, très préoccupante. C'est la raison pour laquelle nous devons

diversifier notre secteur. Nous devons être en mesure de fabriquer différents produits, pas seulement les pâtes et papiers, le papier journal et le bois d'oeuvre traditionnels.

Le soutien est l'un des principaux problèmes. Certaines sociétés font la promotion de nos produits. C'est le cas, par exemple, de Canada Wood qui organise des démonstrations au Japon. À notre avis, en raison de toute l'aide fournie par FPInnovations, nous pouvons fabriquer ces biomatériaux, mais nous avons besoin d'aide pour convaincre Nestlé, Danone et toutes ces autres entreprises d'utiliser ce genre de produits. Il n'existe actuellement aucun programme conçu pour cela.

Comme je l'ai dit, beaucoup d'investissements en capitaux ont été faits. Il ne faut pas les éliminer, mais plutôt prendre une partie de cet argent pour favoriser la coentreprise, comme une coentreprise entre une société de produits de bois et une société qui travaille dans le domaine du plastique pour mener des essais à l'interne et voir ce qui pourrait fonctionner et ainsi aider à alléger le risque pour le gouvernement fédéral.

Mme Shannon Stubbs: Avez-vous des données ou des projections concernant les emplois ou le revenu, les possibilités...

M. Robert Larocque: Oui. La supergrappe est un exemple d'une chaîne d'approvisionnement complète. Les industries forestière et agricole fabriquaient les biomatériaux et, ensuite, la chaîne d'approvisionnement secondaire, Air Canada, Esso ou Nestlé, par exemple, utilisaient ces produits. Cela représentait environ 800 millions de dollars en investissement sur cinq ans et a permis de créer 64 000 emplois. C'est le genre de potentiel que nous pouvons exploiter.

Mme Shannon Stubbs: Merci.

J'aimerais vous demander à vous deux de réagir aux commentaires concernant le rapport sur les voies biotechnologiques. Je me demande si le rapport propose des principales constations sur lesquelles vous aimeriez nous fournir plus de détails.

● (1610)

M. Robert Larocque: Le rapport sur les voies biotechnologiques est très critique — et c'est FPInnovations qui a mené l'exercice —, mais il nous a aidé à comprendre la vraie valeur du secteur forestier. Je crois que nous avons atteint cet objectif. Nous savons en grande partie ce que nous pouvons faire. Encore une fois, cet exercice a été réalisé principalement dans nos installations et en fonction des conditions économiques existantes.

Il ne reste plus qu'à convaincre le marché d'accepter le rapport. Nous avons besoin de plus de partenariats. CelluForce en est un bon exemple, mais il a fallu à la société trois ans pour convaincre Schlumberger d'acheter la cellulose nanocrystalline. Nous devons accélérer le processus. Nous devons être en mesure d'agir rapidement. Si nous pouvons agir rapidement et que vous pouvez utiliser le produit, alors, travaillons ensemble.

Mme Shannon Stubbs: Vous avez fait référence au programme ITIF créé par le gouvernement conservateur précédent. J'aimerais que vous nous disiez précisément ce qui vous plaît dans la façon dont ce programme aide à investir des capitaux dans la nouvelle technologie.

M. Robert Larocque: Ce programme est très efficace. J'aime la façon dont il fonctionne et j'aime les critères du programme. À mon avis, c'est l'un des meilleurs programmes mis en oeuvre au cours des 10 dernières années pour aider notre secteur en ce qui a trait aux investissements en capitaux et aux avantages pour les Canadiens. Il est utilisé au moment de l'installation dans les communautés et pour les emplois. J'aimerais simplement que le programme permette de déclarer comme un coût toute activité intéressante réalisée avec un client. Pour le moment, ce n'est pas le cas. Il n'est uniquement question d'investissements en capitaux.

Mme Shannon Stubbs: Très bien. Merci.

Pierre, si vous avez quelque chose à ajouter, allez-y.

M. Pierre Lapointe: J'aimerais revenir aux nouveaux clients. Il y a un problème. Prenons un exemple très précis, celui du projet de biodiesel à La Tuque. Neste produit le biodiesel et nous avons la biomasse, mais nous devons trouver des stations-service pour offrir le produit. C'est de ce genre de partenariats dont nous avons besoin, mais que nous n'avons pas pour le moment. C'est très difficile et très coûteux. Si l'APFC et FPI ne disposent pas de ce genre de souplesse, les délais pour la mise en marché seront plus longs. Le problème pour le secteur forestier, c'est le temps qu'il faut pour la mise en marché de ces nouveaux produits. Nous devons être en mesure d'éliminer le risque et de pénétrer ces nouveaux marchés.

Le président: Merci.

Monsieur Cannings, vous avez la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci d'avoir accepté notre invitation.

Vous avez tous les deux parlé des technologies relatives au bois massif, des édifices à hauteur et des ponts. D'autres témoins nous ont dit que le Canada est un chef de file en Amérique du Nord en ce qui a trait à cette technologie. J'aimerais connaître votre opinion sur notre position par rapport aux États-Unis. Je sais que l'Europe a probablement une longueur d'avance sur nous, mais quelle est notre position dans le contexte nord-américain?

M. Pierre Lapointe: Nous sommes un leader. Je vais vous donner deux exemples.

Premièrement, le guide technique pour les États-Unis sur le bois lamellé-croisé a été produit par FPIInnovations. Ça explique tout. Les fabricants canadiens, que ce soit Structurlam, en Colombie-Britannique, ou Nordic Structures, au Québec, exportent déjà leurs produits. Nordic Structures participe à la construction du deuxième aréna des Sabres de Buffalo. Ce sont de bons exemples de notre leadership.

Toutefois, nous devons nous assurer que chaque province suive le pas. La Colombie-Britannique et le Québec ont fait de l'excellent travail. Nous avons réussi à attirer Toronto dans ce marché. À mon avis, la meilleure façon d'exporter sera de le faire nous-mêmes à partir de n'importe quelle région du pays.

M. Robert Larocque: J'aimerais seulement ajouter que je suis d'accord avec mon collègue sur le plan technique, mais sur le plan politique, l'Europe a une longueur d'avance sur nous. Au Canada, nous avons certaines politiques en matière d'approvisionnement en bois, disons, mais nous travaillons avec le gouvernement fédéral afin de créer des politiques en matière de faibles émissions. Par exemple, nous examinons les codes du bâtiment.

Un autre concept pour lequel l'Europe a une longueur d'avance sur nous concerne l'énergie intrinsèque. Lors de la construction d'un édifice, il faut également tenir compte des matériaux utilisés, pas seulement de l'énergie consommée. Le Canada a encore beaucoup de

chemin à faire à cet égard. Nous évaluons avec le gouvernement les codes du bâtiment, car c'est un autre aspect qui permet l'utilisation du bois.

À ce chapitre, nous sommes en avance sur les États-Unis, mais nous accusons du retard par rapport à l'Europe.

• (1615)

M. Richard Cannings: Oui.

Lorsque vous dites « énergie intrinsèque », faites-vous référence à la séquestration du carbone?

M. Robert Larocque: Lorsque l'on construit un édifice, tous les concepts auxquels le gouvernement travaille... par exemple, la consommation énergétique nette zéro ne concerne que l'énergie consommée pour chauffer l'édifice à l'aide du gaz naturel ou de panneaux solaires, notamment.

Ce que nous souhaitons, c'est que l'on tienne compte également lors de la construction d'un édifice de 20 étages, par exemple, des émissions associées à la production de l'acier, des matériaux de bois et du ciment, notamment, soit tout le cycle de vie du carbone associé à l'édifice.

M. Richard Cannings: D'accord.

Est-ce que c'est ce qui se fait en Europe?

M. Robert Larocque: C'est ce qui se fait en Europe et en Australie, et l'Allemagne est sur le point de les suivre. Des sociétés produisent des rapports sur le sujet. Pour avoir accès au financement du gouvernement, il faut préciser l'impact carbonique de l'édifice proposé.

M. Richard Cannings: Si je ne m'abuse, vous avez parlé brièvement de l'approvisionnement du gouvernement fédéral et des fonds gouvernementaux pour aider les entreprises dans la construction de ces édifices.

M. Robert Larocque: La construction d'édifice n'est pas la seule chose importante. Le gouvernement du Canada construit des édifices, mais il investit également des milliards de dollars en infrastructure. Si je ne m'abuse, les provinces reçoivent entre 12 milliards et 15 milliards de dollars pour l'infrastructure. Il serait bien que ces fonds soient assujettis au respect d'une politique en matière de faibles émissions afin de s'assurer que les édifices construits avec cet argent ont un faible impact carbonique.

Je sais que le gouvernement étudie la question. J'ai participé à quelques ateliers sur ce genre de concepts. Il y a quelques projets de loi d'initiative parlementaire à la Chambre sur le sujet. Nous aurions l'appui de tous...

Selon nous, les secteurs des forêts et de la production accusent un peu de retard par rapport au secteur de l'énergie. Tous les efforts semblent avoir été concentrés sur la taxe sur le carbone et les combustibles à faible teneur en carbone, et avec raison, car ces secteurs produisent beaucoup d'émissions, mais nous aimerions voir plus de mouvement concernant ces autres politiques conformément au cadre pancanadien. La création de ces politiques semble avoir été retardée.

M. Richard Cannings: Lorsque vous parlez des sommes affectées à l'infrastructure, parlez-vous uniquement des sommes remises aux provinces et municipalités ou de l'utilisation du bois dans la construction de structures autres que des édifices?

M. Robert Larocque: Oui. Le pont dont Jean-Pierre parlait en est un exemple.

Nous avons un projet parfait pour les communautés. Si je ne m'abuse, c'est London qui souhaite devenir une ville à consommation énergétique zéro, mais, malheureusement, elle ne peut pas construire un édifice de 106 étages. C'est le genre de projets où le gouvernement fédéral pourrait faire preuve de leadership et investir dans la construction d'un édifice à 12 étages, par exemple.

C'est ce que je voulais dire. Il n'est pas uniquement question des édifices. Il est question des infrastructures en général.

M. Richard Cannings: L'un d'entre vous aurait-il des détails sur, disons, combien a coûté la construction du pont Mistissini comparativement à ce qu'il aurait coûté s'il avait été construit en acier?

M. Pierre Lapointe: Pour ce qui est du coût des ponts, si nous tenons compte du temps de construction, les ponts en bois sont nettement moins coûteux. Prenons l'exemple de Nordic et de la mine de la Stornoway Diamond Corporation; ils ont construit 17 ponts en 3 mois. Une fois que les socles de bétons sont durcis, des deux côtés de la rivière, le pont se construit en une semaine. Si vous tenez compte de ce genre de paramètres, ils sont moins chers. Ils ont aussi une plus longue durée.

M. Robert Larocque: N'oublions pas non plus, pour le coût, que vous incluez le prix du carbone, ce que nous faisons dans cet univers.

M. Pierre Lapointe: Oui.

M. Richard Cannings: Ce n'est pas la même chose que pour la séquestration du carbone dans les bâtiments. Avez-vous des chiffres là-dessus?

M. Robert Larocque: Des chiffres approximatifs, oui. C'est dans le mémoire. Pour chaque mètre cube de bois, c'est une tonne de carbone.

M. Jean-Pierre Martel (vice-président, Partenariats stratégiques, FPInnovations): C'est une tonne de CO₂.

Fondamentalement, en moyenne, chaque fois que vous utilisez un mètre cube de bois dans un bâtiment, c'est la séquestration d'une tonne de CO₂ en tout. Nous menons diverses études pour diverses provinces, et nous arrivons à la conclusion que la séquestration de CO₂ dans les bâtiments, dans le bois, fait partie des meilleurs types de rendement sur l'investissement, en quelque sorte, sur le plan de la valeur que vous pouvez obtenir dans la réduction des émissions de CO₂.

M. Robert Larocque: Si nous faisons des structures en bois de grande hauteur, probablement d'ici 2030, ce sera l'équivalent de la totalité des émissions de notre secteur aujourd'hui. Ce sont 6 à 10 millions de tonnes de carbone. Notre secteur émet six millions de tonnes. Si nous fermons tout, il vaut mieux construire des structures en bois de grande hauteur.

● (1620)

Le président: Merci, monsieur Cannings.

Madame Ng.

Mme Mary Ng (Markham—Thornhill, Lib.): Merci beaucoup d'être venus aujourd'hui pour nous faire part de votre point de vue.

Nous comprenons absolument les défis du secteur pour tout un éventail de raisons. Il est bon d'entendre parler de la diversification et des innovations du secteur.

Nous avons entendu d'autres témoignages de la part des gens qui sont la force, comme les producteurs primaires, et nous avons été mis au fait des enjeux dans le secteur, du point de vue des fermetures d'usines, etc. Cependant, en même temps, d'autres, comme

FPInnovations, viennent nous parler de tout ce qui est possible en matière de diversification et d'innovation, de l'impulsion ou des nouvelles retombées et de la création de nouveaux produits, de nouvelles sociétés et capacités d'experts, et ainsi de suite. Je me suis rendu compte, en entendant tout cela, qu'il semble y avoir un fossé entre le côté primaire et les nouvelles occasions qui émergent.

Ma question s'adresse à vous deux. Quel rôle pourrions-nous jouer pour favoriser le rapprochement de ces deux côtés? Il me semble que les insectes et les incendies représentent des difficultés — il n'y a aucun doute là-dessus. En même temps, nous avons entendu d'autres témoignages voulant qu'une partie du bois qui ne sera pas utilisé d'une façon puisse l'être d'autres façons, ce qui représente le côté de la diversification et de l'innovation. Nous avons entendu des témoignages de gens d'un bout à l'autre du pays. Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire pour faciliter ce rapprochement?

Je vais poser ma deuxième question dans un instant.

M. Robert Larocque: D'accord. Je vais vous laisser présenter la perspective technique, et je vais terminer.

M. Pierre Lapointe: D'accord.

L'aspect très important que nous avons appris — et croyez-moi, nous l'avons appris à la dure —, c'est qu'une organisation comme la nôtre qui fait de la recherche et du développement doit maintenant aller plus loin dans la chaîne commerciale. L'atténuation des risques est la partie la plus difficile, et il n'y a pas de financement pour cela au Canada. EDC et TDCC ont tendance à aller dans cette direction maintenant, mais le plus difficile, c'est l'atténuation des risques.

La deuxième chose, comme Bob l'a mentionné, est d'aller vers le nouveau marché et le nouveau client. Avec Michelin — et nous sommes avec eux depuis deux ans —, il faut un langage différent. Ce n'est ni le français ni l'anglais, c'est le Michelin. Je suis allé au siège social de Lego, et il faut comprendre ce que Lego veut. Ce n'est pas ce que nous apprenons. L'aspect de l'atténuation des risques et le nouveau marché qui nous aide à prendre cette orientation — et je parle de l'APFC et de FPI —, c'est ce que nous apprenons et ce pour quoi nous devons trouver des modes de financement.

M. Robert Larocque: C'est du soutien financier. Par exemple, le programme LEAF que nous avons en 2008, 2009, 2010 et 2011 nous a vraiment aidés en Chine — pour un projet de démonstration. C'est le genre de financement axé sur la démonstration qui serait formidable si nous nous rassemblions pour bâtir une voiture faite à moitié de bois, mais cela n'existe pas en ce moment.

Du côté de la politique, pour moi, il faut veiller... Nous devons être très prudents, surtout concernant les politiques sur le carbone. En ce moment, le soutien du gouvernement fédéral servirait à la bioénergie, mais pour chaque emploi en bioénergie, directement... Il est préférable de faire du bois d'oeuvre. Puis vous faites des produits biochimiques et de la pulpe, puis de la bioénergie. Il n'y a aucune politique à l'appui du bois ou des biomatériaux. Ce que je crains, c'est que les politiques sur le carbone existantes vont avoir pour effet de favoriser la construction d'usines utilisant la foresterie pour la bioénergie seulement. Du point de vue des possibilités d'emploi ou de la croissance économique, il vaut mieux favoriser le secteur primaire, puis finir avec l'énergie.

C'est un exemple de ce que je fais avec Environnement Canada, Ressources naturelles et ISDE. Je leur dis: « J'appuie les politiques, mais vous allez peut-être un peu trop loin, et vous pourriez avoir un effet pervers sur le résultat que vous souhaitez au bout du compte. » Ce sont des exemples qui montrent que le gouvernement... Le dernier, c'est que le gouvernement est... Je crois vraiment que nous pouvons décider de faire ce que nous voulons, mais si nous ne faisons pas attention à nos forêts, il n'y en aura plus en 2030, compte tenu de la situation actuelle.

• (1625)

Mme Mary Ng: En ce qui concerne l'atténuation des risques, où se trouvent les occasions, d'un point de vue pratique? Vous êtes tous les deux dans ce domaine. Pour l'atténuation des risques, qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire?

M. Pierre Lapointe: Par exemple, l'un des aspects pour lesquels le gouvernement essaie de nous aider, c'est dans le passage de la petite échelle du laboratoire à la grande échelle — à la tonne. C'est très coûteux, et c'est un aspect dans lequel le gouvernement s'est montré hésitant à investir dans le passé. Cela change un peu maintenant, en particulier avec RNCan, le gouvernement du Québec et la Colombie-Britannique, mais c'est un aspect sur lequel nous devons nous concentrer pour pouvoir passer très rapidement du kilogramme à la tonne — à l'étape du projet pilote.

M. Jean-Pierre Martel: Si vous me le permettez, concernant l'atténuation des risques, j'ajouterais que vous mettez le doigt directement sur certains des vrais problèmes, là où il faudra du financement additionnel. Il faut comprendre que quand nous nous penchons sur l'investissement et l'atténuation des risques, il faut regarder le processus, et les produits, et nous devons aussi atténuer les risques du marché. Souvent, avec les nouveaux produits à valeur ajoutée ou les nouveaux marchés, il faut être les premiers, car ce sont des créneaux très étroits. Ce sont des marchés à valeur ajoutée, mais ce sont de très petits marchés. Il est très important pour le Canada d'être l'un des premiers. Nous devons comprendre que nous ne sommes pas seuls. Il y a beaucoup de concurrence qui nous vient du Brésil, du Chili...

Mme Mary Ng: Vous parlez d'adoption par le marché.

M. Jean-Pierre Martel: Le marché, malheureusement...

Mme Mary Ng: Il faut des incitatifs autour de l'adoption par le marché, pour que nous puissions montrer ce que nous faisons et la façon dont nous le faisons, et montrer que nous pouvons être un chef de file; par conséquent, vous vous catapultez dans la présentation d'innovations en vue de leur exportation.

M. Jean-Pierre Martel: C'est exactement cela, de même que l'accélération du processus.

Le président: Il vous reste 10 secondes, si vous voulez les utiliser.

Mme Mary Ng: Je vous remercie de votre témoignage.

M. Robert Larocque: Je vais vous donner un exemple. Le carburant aviation est parfait. Nous croyons que nous pouvons le faire. Nous avons seulement besoin de soutien si notre société travaille à un projet avec Air Canada pour l'essai du produit dans leurs avions et leurs moteurs. La locomotive est un autre exemple. Nous devons travailler avec le CN et le CP, mais il faut du temps pour construire un tout nouveau moteur qui peut fonctionner avec un produit de type biocarburant. C'est le genre d'exemples concrets dans notre situation actuelle. Le secteur maritime est un autre exemple.

Le président: Merci.

Monsieur Falk, je vais vous donner environ quatre minutes.

M. Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur Larocque, j'aimerais commencer par vous. J'aimerais revenir sur une partie de votre rapport. Vous avez parlé d'un partenariat avec le secteur agricole concernant une supergrappe proposée en biodesign, et vous avez de très nobles ambitions à l'intérieur de cela, comme l'accélération des technologies perturbatrices, le soutien des économies rurales et l'amélioration de l'environnement. Vous avez aussi établi des cibles. Malheureusement, la supergrappe n'a pas fonctionné. Pouvez-vous nous en parler un peu plus? Pourquoi cela n'a-t-il pas fonctionné?

M. Robert Larocque: Un programme gouvernemental a été annoncé pour une initiative de supergrappe. Ils ont reçu plus de 50 demandes. Je pense qu'il y en a neuf, et nous n'avons pas été choisis pour la vague suivante. Quand le gouvernement l'a annoncé, quatre ou cinq initiatives seulement allaient être choisies.

Nous sommes en contact avec ISDE. Ce que nous essayons de faire, c'est quand même appliquer notre programme, mais envisager d'autres initiatives gouvernementales, comme le Fonds pour l'innovation stratégique et le Programme de croissance propre annoncé la semaine dernière. Il faut trouver un créneau. Je ne dis pas que c'est malheureux, mais certains programmes ont des limites concernant l'accès au marché. Dans le cadre de l'initiative de supergrappe, je crois que c'est 75 % des 250 000 millions de dollars en financement qui allait directement à l'accès aux marchés. Nous étions vraiment excités par cette initiative; elle visait un créneau que nous n'avions pas. Maintenant, nous travaillons avec le gouvernement fédéral à voir si nous pouvons intégrer nos projets dans des programmes existants.

M. Ted Falk: En ce moment, les prix du bois d'oeuvre sont assez élevés.

M. Robert Larocque: Oui.

M. Ted Falk: Qu'est-ce que l'industrie fait comme réinvestissement dans les nouvelles initiatives, afin de peut-être atteindre cet objectif par elle-même?

M. Robert Larocque: Les prix du bois d'oeuvre sont élevés, mais 20 % de cela va à des droits compensateurs aux États-Unis, alors d'après moi, les prix du bois d'oeuvre sont les mêmes qu'il y a environ 18 mois. Nous investissons comme nous l'aurions fait il y a 18 mois. Nous avons vu des projets d'énergie, des panneaux préfabriqués et de l'investissement dans le bois d'ingénierie, mais sans les droits compensateurs, si le prix était là où il est en ce moment, il y aurait beaucoup plus d'investissement.

M. Ted Falk: L'absence d'entente sur le bois d'oeuvre nuit vraiment beaucoup à notre industrie.

M. Robert Larocque: Cela ne nous aide pas à accélérer notre transformation, si je puis l'exprimer ainsi.

M. Ted Falk: J'aimerais poser une question à laquelle vous pourrez tous répondre, si vous le voulez, bien que, monsieur Lapointe, je pense que vous en avez déjà beaucoup parlé. Vous travaillez aux biocarburants. Dans quelle mesure l'industrie est-elle près d'une production de masse?

• (1630)

M. Pierre Lapointe: Quatre ou cinq ans.

M. Ted Falk: Quel serait le problème?

M. Pierre Lapointe: Je dirais qu'il y a deux problèmes.

L'un sera l'interaction entre les différentes technologies, dont la gazéification et la liquéfaction. C'est le défi auquel nous faisons face sur le plan technique.

Sur le plan de la politique, nous avons un important problème, et c'est que les provinces n'ont pas toutes des politiques sur l'utilisation d'un pourcentage de biodiesel. Au Québec, c'est zéro. En Ontario, c'est 5 % ou quelque chose comme ça. Donc, quand vous voulez offrir du biodiesel pour le camionnage commercial, la politique du pourcentage de biodiesel dans l'essence devient vraiment un enjeu important.

Du côté technique, en raison de notre relation avec Neste, Total et certaines autres sociétés, nous estimons que d'ici deux ans, nous aurons résolu ces problèmes.

M. Ted Falk: Merci.

Le président: Merci, monsieur Falk.

Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus aujourd'hui. Vos témoignages à tous les trois sont très utiles à notre étude. Malheureusement, notre temps est limité. Comme vous pouvez le voir, nous devons vraiment surveiller le temps, et nous nous en excusons. Nous faisons du mieux que nous le pouvons.

Nous allons nous arrêter pour deux minutes, puis nous allons amorcer notre deuxième heure.

•(1630) _____ (Pause) _____

•(1635)

Le président: Nous reprenons.

Monsieur Moore, nous entendez-vous bien?

M. Shawn Moore (président, Service d'élagage, Trimmed-Line Seismic Services Ltd.): Oui.

Le président: Excellent.

M. Matters est ici pour représenter le Syndicat des Métallos, et M. Moore, l'entreprise Trimmed-Line Seismic Services. Êtes-vous à Red Deer ou à Edmonton?

M. Shawn Moore: Je suis à Edmonton pour une conférence, en ce moment, mais je vis à Red Deer.

Le président: Je voyais Red Deer ici, alors j'étais mêlé. Les choses ne sont pas toujours comme elles paraissent, vous savez.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci à vous deux d'être là aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Chacun de vous aura 10 minutes pour présenter un exposé. Après que vous aurez tous les deux prononcé vos exposés, nous aurons des questions. Nous vous encourageons à présenter votre exposé dans la langue de votre choix, et les questions vous seront posées dans les deux langues.

Monsieur Matters, puisque vous êtes ici avec nous, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Bob Matters (président, Conseil du bois pour les Métallos, Syndicat des Métallos): Bonjour. Je veux commencer par remercier le Comité de me donner l'occasion de me prononcer dans le cadre de cette très importante étude. Je suis le président du Conseil du bois pour les Métallos du Syndicat des Métallos. Le Conseil a été créé dans le sillage de la fusion de 2004 entre le Syndicat des Métallos et mon ancien syndicat, le Syndicat des travailleurs de l'industrie du bois et leurs alliés du Canada. Le Syndicat des Métallos représente maintenant plus de 18 000 travailleuses et travailleurs forestiers, dont 32 % travaillent dans la chaîne d'approvisionnement secondaire de l'industrie.

En fait, Structurlam, en Colombie-Britannique, qui a été mentionnée par le représentant de FPInnovations, nous appartient.

Je n'ai pas vu les photos du pont pendant son exposé, mais j'étais à un exposé qu'ils ont présenté précédemment, et le pont de cette photo a été construit par nos membres du Québec. Nous sommes surtout connus pour nos bûcherons et nos travailleurs d'usine, mais nous sommes partout.

Veiller à la robustesse de l'industrie forestière n'est pas seulement dans l'intérêt de nos travailleurs ou de nos 600 collectivités tributaires des forêts, mais c'est aussi essentiel pour la santé de l'économie du Canada. Notre syndicat a lancé une campagne qui vise à soutenir les travailleurs et les collectivités. Elle s'intitule « The Working Forest » et se trouve sur le site workingforest.ca. C'était ma petite publicité.

L'année passée, l'industrie forestière représentait plus de 23 milliards de dollars du PIB du Canada, ce qui fait que nous sommes au diapason. La chaîne d'approvisionnement secondaire emploie plus de 92 000 personnes à l'échelle du pays; cependant, le secteur à valeur ajoutée, qui comprend tout, de la production de guitares à la construction moderne en lamellé-croisé, a perdu plus de 43 000 emplois depuis 2001. Notre syndicat croit que le Comité des ressources naturelles doit reconnaître cette baisse et recommander que la situation soit inversée au moyen d'une stratégie nationale sur la forêt qui reconnaît les secteurs distincts, mais intégrés de l'industrie forestière.

En 2017, les événements comme l'actuel conflit du bois d'oeuvre avec les États-Unis, les feux de forêt de l'été passé en Colombie-Britannique et l'infestation par le dendroctone du pin — toutes choses dont vous avez entendu parler aujourd'hui — ont eu des effets négatifs sur l'industrie forestière et sur la chaîne d'approvisionnement secondaire. Les changements climatiques, qui sont la cause de plusieurs hivers chauds de suite, signifient que le dendroctone du pin pourrait continuer de produire des effets sur la forêt boréale pour encore 13 ans.

En ce qui concerne le dossier du commerce, sans accord sur le bois d'oeuvre en vue, nous sommes à quelques semaines de la décision finale sur les droits du département du commerce des États-Unis. Depuis l'expiration de cet accord, les exportations de bois d'oeuvre de l'UE aux États-Unis ont augmenté. À elle seule, la Finlande a augmenté ses exportations aux États-Unis de 293 %. L'agitation et l'instabilité que cela cause sont intolérables, manifestement. Le gouvernement du Canada doit en arriver à une solution juste et équitable à cette crise.

Le Canada fait bien sûr face à une montée du protectionnisme non seulement aux États-Unis, mais à l'échelle mondiale. Notre ressource naturelle étant abondante et renouvelable, les priorités de notre gouvernement devraient être de favoriser l'emploi et l'innovation au Canada afin de bâtir une industrie concurrentielle et attrayante sur les marchés mondiaux.

Pour répondre à certaines de vos questions antérieures, le comportement des sociétés produit aussi des effets sur les emplois et les collectivités ainsi que sur notre capacité de soutenir la concurrence. Sans moyen d'exercer un contrôle là-dessus, les sociétés canadiennes qui investissent aux États-Unis accaparent essentiellement l'investissement de l'industrie dans ce pays.

Le contrôle de l'exportation des billes de bois est un facteur de la capacité du Canada d'être concurrentiel dans le secteur à valeur ajoutée. Les exportations de billes de bois ont augmenté de façon spectaculaire sur deux décennies. En quelques petites années, de 1997 à 2004, la quantité de bois non transformé exporté de la Colombie-Britannique est passée de 200 000 mètres cubes à bien plus de 5,5 millions de mètres cubes par année.

•(1640)

La transformation du bois dans d'autres pays a directement causé la fermeture d'usines et la perte d'emplois, et cette fibre ligneuse n'est plus ici pour créer les extraordinaires produits novateurs dont nous avons entendu parler à la dernière séance. En somme, on ne peut espérer maintenir une industrie à valeur ajoutée viable au pays si on ne tente même pas de freiner l'exportation du bois et de transformer la matière ici.

Cela dit, nous ne demandons pas une interdiction totale des exportations. Toutefois, les occasions de réduire les exportations canadiennes de grumes non transformées sont nombreuses; les conjuguer à des soutiens visant à outiller et dynamiser de nouveau un grand nombre de nos usines permettrait d'augmenter le nombre de produits de bois de fabrication canadienne disponibles au pays et à l'étranger. Si l'objectif de votre étude est de recommander des mesures pour assurer la croissance de l'industrie, il faut adopter des stratégies nationales et provinciales qui établissent clairement le rôle que doit jouer l'investissement public et les politiques gouvernementales afin de décourager les exportations excessives de grumes et d'encourager la fabrication au Canada. Le gouvernement fédéral doit prendre les rênes et collaborer avec les provinces afin de créer des conditions propices à la croissance.

Par exemple, notre mémoire parle du besoin d'infrastructure, en particulier de routes principales et secondaires. Nous sommes d'accord avec l'Association de l'industrie forestière de l'Ontario pour dire que le manque d'infrastructure empêche au secteur de retrouver sa pleine productivité.

Une exploitation forestière judicieuse est un autre enjeu dont il faut tenir compte dans la stratégie nationale sur l'industrie forestière. Pour assurer la croissance de la chaîne d'approvisionnement secondaire, il est impératif de maintenir un volume de récolte convenable et constant. Cela dit, la recherche et le développement sur les produits du bois de diverses applications, y compris la construction, les produits industriels, les produits de consommation et bien d'autres domaines doivent se poursuivre grâce à des possibilités de financement et un engagement fédéral à utiliser le bois et ses produits lors des acquisitions.

Pour terminer, permettez-moi de répéter que de l'exploitation forestière à la transformation, en passant par le développement de produits, tout est interrelié et dépend de politiques publiques et de démarches stratégiques judicieuses qui améliorent les perspectives d'avenir de la foresterie au Canada. Notre industrie propre et verte a façonné le Canada d'un océan à l'autre.

Je vous demande instamment de profiter de l'occasion pour aider nos membres et les 600 collectivités dépendantes de l'industrie forestière en recommandant l'adoption d'une stratégie nationale qui assurerait la durabilité des forêts et des chaînes d'approvisionnement secondaires connexes.

Je vous remercie encore de m'avoir donné cette occasion, et je répondrai à vos questions avec plaisir.

•(1645)

Le président: Merci, monsieur Matters.

Monsieur Moore, c'est à votre tour.

M. Shawn Moore: J'aimerais vous remercier de me laisser vous présenter des solutions sur les produits secondaires du secteur forestier.

Je vais vous parler brièvement de moi. À partir de 1991, à ma sortie de l'école secondaire, j'ai évolué dans l'industrie pétrolière et gazière en tant qu'abatteur pour sentiers d'exploration sismogra-

phique. Compte tenu des nombreux aléas de l'industrie, du milieu de travail malsain, je suppose, et de l'éloignement, j'ai décidé de diversifier mes activités en 2012. Puisque je m'occupais des arbres, je voulais avoir la meilleure entreprise arboricole qui soit avant de quitter l'industrie. J'ai assisté à une conférence de CanBio à Vancouver, qui m'a donné quelques idées, après quoi j'ai entrepris ma mission.

La chaîne d'approvisionnement secondaire de notre entreprise traite désormais du bois de milieux urbains, qui provient surtout de municipalités. Notre approche comporte quatre étapes: nous retirons les arbres, recyclons, rebâtissons et replantons. Différents produits sont créés à chaque étape du traitement de l'arbre. Tous ces produits créent différentes valeurs et divers avantages pour l'économie, l'environnement et le secteur de la bioénergie.

Il y a des avantages et des inconvénients. Lorsque nous retirions les arbres de la forêt sans les recycler, nous nous contentions de l'abattre, puis de nous en débarrasser. C'était un problème. Il avait peu ou pas de valeur lorsque nous le jetions au site d'enfouissement ou le réduisions en morceaux. Une fois que nous avons commencé à recycler le bois, qui est la première étape et la plus facile pour la plupart des gens, nous transformions l'arbre en copeaux, que ce soit pour le dépôt de couverture, l'aménagement paysager ou la rétention d'eau. Encore une fois, ce produit n'avait que très peu de valeur. Sous cette forme, le bois peut être utilisé comme biomasse pour les chaudières à copeaux et ce genre de choses.

L'étape suivante a été de scier le bois. Ce produit avait une valeur modérée: du bois brut non séché qui servait pour les clôtures et les matériaux de construction. Le bois était encore un peu instable et présentait des défis.

Lorsque nous avons fait l'acquisition d'un four, nous avons constaté que c'est à ce moment que les affaires ont vraiment fait un bond. Un vaste marché s'est ouvert à nous puisque nous séchions notre bois au séchoir. C'est l'étape que nous devons atteindre pour approvisionner ceux qui veulent construire quoi que ce soit avec la matière: des maisons, des meubles haut de gamme et n'importe quoi d'autre, que ce soit un crayon ou un chalet.

Je ne voulais pas me contenter d'être un fournisseur. Je souhaitais conserver mes employés à l'année et créer des emplois. Puisque nous contrôlions essentiellement le produit brut, nous avons formé une supergrappe avec les entreprises auxquelles je vendais le bois. Nous sommes cinq organisations à travailler ensemble: une entreprise de charpente de bois, une entreprise de construction domiciliaire, un tourneur de bois, une entreprise de fraisage à commande numérique personnalisée, ainsi que moi, le gars qui coupe l'arbre.

Nous avons constaté que faire passer le produit brut par toutes ces étapes était le meilleur moyen de créer le plus d'emplois possible et, évidemment, d'offrir un éventail de produits et de services.

Notre dernière étape, la plus décisive, est la replantation. Grâce à la collaboration des municipalités en régions urbaines, nous ne plantons pas que de minuscules semis. Nous utilisons plutôt des pelles hydrauliques à arbres. Nous en avons deux ou trois tailles différentes. On parle ici de reboisement urbain et de toutes les occasions qu'offrent les arbres en zone urbaine. Les forêts urbaines présentent des défis puisque le temps d'abattage est plus vite, je suppose. Une forêt urbaine ne vit généralement qu'une centaine d'années, en raison des contraintes de l'infrastructure et de la croissance. Il y a donc une excellente occasion de replanter des arbres dans nos villes et nos zones urbaines.

Ce sont les quatre « R » de mon entreprise.

•(1650)

L'exploitation forestière urbaine présente des défis, et il est difficile de convaincre une municipalité de revenir à l'ancienne façon de procéder. Nous coupons beaucoup d'arbres, mais au lieu de tout jeter au site d'enfouissement, nous faisons comme nos grands-pères en avaient l'habitude, puis construisons avec le bois. Il n'est pas simple de convaincre les municipalités qu'il s'agit d'un bon bois stable une fois qu'il est séché au four. Nous avons l'habitude de tout commander d'autres pays. Nous jetons nos arbres au site d'enfouissement, puis nous commandons des matériaux de construction. C'est assurément notre plus grand défi.

À Red Deer, nous commençons à faire des progrès et à construire à l'aide des produits qui proviennent justement du site. Les Jeux d'hiver de 2019 auront lieu à cet endroit. Pas plus tard qu'hier, nous avons utilisé les arbres d'un de nos sites afin de construire le bâtiment qui abritera un anneau de patinage. Il y a des projets dont nous sommes très fiers.

Un modèle du nom de Cannery a été créé à Davis, en Californie. L'objectif est d'installer une ferme aux abords d'un quartier pour qu'elle nourrisse les gens qui y demeurent. Notre approche est la même, mais avec des arbres. Une ferme recycle le bois; nous érigeons un quartier à côté de celle-ci, après quoi la ferme cultive les aliments et les arbres dont le voisinage a besoin.

Nous avons aussi lancé un programme d'éducation très impressionnant du nom de Sawing for Schools. Nous avons installé une scierie à l'école. Nous coupons tous les types de bois dans notre municipalité. Nous avons donc montré aux élèves les procédés et les étapes à suivre pour en faire un matériau de construction viable, puis avons donné ces matériaux à l'atelier. Avec ceux-ci, nous avons commencé à construire des chalets uniques, des arbres de Noël dont on voit la bordure naturelle, et d'autres produits en bois aux côtés des étudiants. À nos yeux, l'aspect éducatif est très important, et il faut faire connaître le processus au grand public. Pour ce faire, nous préférons passer par les jeunes. Nous constatons que le projet suscite un grand intérêt lorsqu'une fillette de 6^e année sculpte à l'aide d'une scie à chaîne lors d'une exposition. Nous en sommes plutôt fiers.

Voilà donc ce que mon entreprise fait.

J'ai écouté les présentations des autres témoins. La bioénergie est formidable, mais si nous extrayons tout ce que nous pouvons afin de créer des matériaux de construction utilisables avant de déchiqueter le bois, nous pourrions en tirer un peu de bioénergie, laisser la fibre vivre encore quelques centaines d'années puis, lorsque le temps sera venu, nous aurons alors accès à cette capacité de biodiesel ou de bioénergie. J'aime utiliser l'arbre à son maximum. Nous croyons que c'est ce qui crée le plus d'emplois et optimise la valeur de nos superbes arbres et forêts. Nous pouvons fabriquer des produits d'exportation, mais nous pourrions aussi garder nos arbres ici et faire en sorte que nos quartiers soient totalement verts.

Je vous remercie.

Le président: C'est formidable. Merci beaucoup, monsieur Moore.

Monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici. Vos propos sont très utiles à notre étude. Je suis très impressionné par l'industrie, d'abord parce qu'elle réduit les gaz à effet de serre, et ensuite parce qu'elle emploie beaucoup d'Autochtones, ce qui est important pour ma région.

Monsieur Moore, il y a au moins huit programmes qui versent une aide de plus de 1,5 milliard de dollars à l'industrie, mais elle vise plutôt l'industrie principale et les travailleurs. Comment le gouvernement pourrait-il miser sur cette transformation additionnelle afin de créer de petites entreprises et fabriquer des produits, de sorte que chaque morceau de bois génère plus d'emplois?

M. Shawn Moore: Si vous observez une grande entreprise qui emploie de nombreuses personnes, vous constaterez que le même travail peut être accompli par des centaines de petites entreprises qui font la même chose. Lorsqu'on opte pour une démarche à grande échelle, il s'agit généralement d'une grande usine de transformation. Dans le cas de la bioénergie, des copeaux de bois ou de grandes quantités de biomasse, il faut généralement s'attarder à la valeur la moins élevée. Partout au pays, l'exploitation forestière urbaine présente des défis étant donné que de petites parcelles de forêts se trouvent ici et là. Or, si le projet est de grande envergure, il n'est pas viable de couper la totalité de ces petites parcelles.

En revanche, compter sur de nombreux investissements modestes qui relèvent de petits programmes est un peu comme les stations-service partout au pays. S'il n'y avait qu'une seule grande station-service, il faudrait un réservoir de carburant fichtrement gros pour approvisionner le pays d'un océan à l'autre. Le meilleur succès passe donc par la création de plusieurs regroupements ou canaux minuscules pour les arbres, les produits du bois ou les résidus de bois.

Procéder ainsi créerait le même nombre d'emplois. Vous n'avez qu'à observer un endroit comme Banff, avec ses charpentes en bois massif, ou Prince George, avec ses immeubles de grande hauteur et ses panneaux lamellés-croisés, pour constater qu'un groupe de petites entreprises peut très bien réussir à produire ces produits et à bâtir des quartiers verts au sein des collectivités.

•(1655)

L'hon. Larry Bagnell: C'est très intéressant.

Je vais maintenant m'adresser au représentant du Conseil du bois pour les Métallos.

Évidemment, la question du bois d'oeuvre représente un défi de taille pour nous tous, et nous essayons de régler le dossier avec l'aide de nombreux représentants aux États-Unis. La situation est-elle plus difficile avec vos homologues américains? Quel genre de relation entretenez-vous? Je suppose que vous êtes en concurrence, étant donné que ce qui les aidera va nous nuire.

Y aurait-il moyen d'échanger avec eux pour nous aider à obtenir une égalité raisonnable pour l'approvisionnement en bois?

M. Bob Matters: Lorsque vous dites que c'est plus difficile pour moi, je présume que vous parlez de ma situation en tant que membre du Syndicat des Métallos. Grâce à notre fusion avec les métallos, ceux-ci ont compris l'importance de notre rôle au pays. Ils ont clairement indiqué que nous allions être la voix de la politique forestière pour le Syndicat des Métallos en Amérique du Nord.

En ce qui concerne l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux, notre président Leo Gerard a malheureusement admis qu'il comprend très bien que la coalition américaine est dans l'erreur. Ces gens ont tort. Ce n'est pas parce qu'ils ne comprennent pas le système canadien, mais bien parce qu'ils ne veulent pas le comprendre. Nous ne pourrions pas avoir de meilleur allié à Washington que notre président Leo Gerard.

L'hon. Larry Bagnell: C'est excellent. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Dans un autre ordre d'idées, vous avez soulevé un excellent point au sujet du dendroctone du pin. J'ai deux ou trois questions. Bien sûr, la chaleur amène des insectes, et il y a d'autres régions du pays où le réchauffement a des effets négatifs. Pourriez-vous commenter la situation?

Par ailleurs, certaines espèces évoluent en raison de la chaleur. J'ignore si ces changements sont assez importants pour toucher votre industrie, mais le réchauffement a évidemment des effets négatifs. Avez-vous des propositions à nous soumettre concernant les gaz à effet de serre? Nous avons annoncé cette semaine que 155 millions de dollars seraient versés à l'industrie forestière et à d'autres industries pour le développement de technologies propres. Avez-vous des suggestions?

M. Bob Matters: Ce qui est unique à la récolte là où le dendroctone du pin... Je pense que pratiquement tous ceux qui sont dans la pièce connaissent très bien le dossier. Vous savez que les arbres tués par le dendroctone ne donnent pas du bois d'oeuvre de qualité supérieure. C'est pour cette raison que le marché d'exportation et la Chine ont été si déterminants au cours des 8 à 10 dernières années, surtout de 2006 à 2009. Comme bon nombre d'entre vous le savent, l'accès au marché chinois a carrément sauvé l'industrie canadienne.

Le problème du dendroctone du pin n'est pas résolu. Il est réapparu à l'est des frontières. Il faudra un certain temps avant de l'éradiquer. Pour ce faire, il faudra intensifier les mesures de contrôle et l'abattage de cette fibre, puis trouver un usage convenable à ce bois.

J'étais justement en Chine la semaine dernière. Ironiquement, le pays a interdit la coupe de ses forêts naturelles, ce pour quoi il importe autant de grumes et de bois d'oeuvre. Il le fait dans le but de protéger et d'améliorer ses forêts. La Chine souhaite donc conserver ses arbres pour l'avenir, suivant une vision à long terme.

Pour ce qui est de la replantation dont vous parliez, les initiatives et les politiques du gouvernement sont essentielles pour que nous choissions les espèces convenables le jour où l'industrie replantera les arbres — y compris ce dont M. Moore a parlé. En fait, nous pourrions opter pour une espèce différente de celle que nous avons récoltée, en fonction des prévisions climatiques et des modèles environnementaux. Nous avons ce luxe puisqu'il faudra bien sûr 100 à 200 ans avant que ces arbres atteignent leur pleine maturité.

J'ai encore suffisamment confiance en cette industrie pour dire qu'elle arrivera à s'adapter à la nouvelle fibre d'ici 100 ou 200 ans. Je pense donc que l'avenir est encore prometteur.

• (1700)

L'hon. Larry Bagnell: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Bagnell.

Monsieur Falk, allez-y.

M. Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos deux témoins de leurs présentations.

Monsieur Matters, je voudrais commencer par vous. Dans votre exposé, vous avez dit que la quantité de bois brut ou de grume non transformée exportée, principalement vers les marchés asiatiques, est passée de 200 000 à 5,5 millions de mètres cubes en très peu de temps. Y a-t-il une raison pour laquelle nous n'ajoutons aucune valeur à ce bois au Canada? Pourquoi ne transformons-nous pas le bois ici avant de le vendre à ces mêmes marchés?

M. Bob Matters: Il y a malheureusement toutes sortes de raisons qui expliquent cette hausse. La première est évidente à la lumière de

la présentation que vous avez entendue plus tôt, avant celle-ci. L'équipe de FPI fait un travail phénoménal. Ces gens le font surtout parce qu'ils reçoivent l'aide des instances provinciales et fédérales. J'oublie qui c'était, mais quelqu'un a déjà travaillé à l'une des entreprises de pâtes dont il a été question plus tôt. J'englobe ces personnes, de même que MacMillan Bloedel, sur la côte Ouest. Ces gens faisaient des choses incroyables grâce à la recherche et au développement des produits. À vrai dire, je pense que l'organisation a fermé ses portes avant la crise de 2008-2009. Elle avait cessé ses activités bien avant cette époque. C'est dommage, car la Colombie-Britannique et le Canada étaient pionniers dans toutes sortes de choses, mais tout est terminé.

M. Ted Falk: Dans des marchés comme la Chine, qui est une grande cliente de notre industrie forestière, la majorité du bois brut sert au bois de construction de dimensions courantes, n'est-ce pas?

M. Bob Matters: Oui.

M. Ted Falk: Pourquoi ne le couperions-nous pas en dimensions courantes ici? Quel est le coût de la main-d'oeuvre?

M. Bob Matters: Sur la côte Ouest, l'industrie affirme qu'il est particulièrement coûteux d'avoir accès à cette fibre. La seule façon dont on peut avoir accès à d'autres fibres, comme le cèdre, c'est en abattant un groupe d'arbres, ce qui est absolument essentiel pour assurer la viabilité de notre industrie. On obtient ainsi d'autres espèces qu'on ne veut pas transformer.

Une politique gouvernementale doit être mise en place. La Colombie-Britannique a déjà eu une politique concernant la façon dont les permis devaient être utilisés. Ce n'est plus ainsi depuis 2000.

M. Ted Falk: Vous laissez entendre que si les politiques changent de manière à accroître la transformation ou la production de produits à valeur ajoutée, nous pourrions en tirer parti.

M. Bob Matters: L'industrie primaire pourrait sans aucun doute en profiter grandement, et on obtiendrait ainsi de la fibre de bois pour tous ces autres produits formidables dont on parle et qui sont mis au point. Cela ne fait aucun doute.

M. Ted Falk: Je suis certainement d'avis que le Canada a la capacité nécessaire pour augmenter la valeur des produits grâce à la transformation secondaire, même dans le domaine du bois de construction de dimensions courantes, que l'on considère parfois comme une transformation primaire, mais je pense vraiment que cela fait aussi partie de la transformation secondaire. Je crois d'une certaine façon qu'avec le concours de l'industrie et de la main-d'oeuvre, nous devrions déterminer comment nous pouvons être compétitifs dans le marché asiatique et faire la transformation ici pour accroître la valeur du produit au Canada. Vendons aux Asiatiques un produit fini comme ils nous en vendent un.

M. Bob Matters: Il est essentiel de ne pas oublier que nous expédions la même quantité de bois d'oeuvre vers la Chine. Donc, si nous pouvons le faire et être concurrentiels, nous pouvons certainement accroître le volume de grumes.

M. Ted Falk: Bien sûr. Très bien. Merci beaucoup de votre témoignage.

Monsieur Moore, j'aimerais vous poser quelques questions. J'ai pris connaissance de votre parcours, et j'aimerais vraiment obtenir quelques conseils sur les véhicules tout-terrain et les motoneiges, mais nous parlons du secteur forestier, et nous allons donc nous en tenir à cela.

Vous faites pousser des forêts urbaines, des arbres urbains. Vous faites de l'abattage d'arbres. Quel genre d'espèces cherchez-vous à obtenir? Est-ce un peu de tout?

• (1705)

M. Shawn Moore: Nous prenons de tout. Quand on part de rien et qu'on se retrouve avec des chalets et des logements, on peut se servir de tout. Nous prenons une plus grande proportion d'épinette et de pin de charpente. Nous n'avons pas de sapins où nous sommes situés. Le bois sert habituellement à la charpente, aux poutres, aux matériaux en lamellé-collé. Le bois franc se retrouve surtout dans des meubles et des objets décoratifs, et cela varie... Ces derniers temps dans un magasin Windsor Plywood, vous verriez en regardant le tableau des prix au pied du bois avivé que le marché est pas mal fort. C'est un marché très intéressant dans lequel il est facile de faire de l'argent.

M. Ted Falk: Vous avez parlé du tournage du bois. De quoi s'agit-il?

M. Shawn Moore: C'est le travail au tour. Compte tenu de ce que je fais, une guilde de menuiserie m'a abordé dès mes premières années actives. Nous organisons différentes sortes de réunions dans nos locaux étant donné qu'on a accès à du bois local. On achetait toujours du bois importé magnifique, et à mesure qu'on a appris de l'échec des projets, on s'est rendu compte qu'en important certains bois de différents pays aux conditions de croissance différentes, on échouait beaucoup plus rapidement. Nous avons des produits du bois très concurrentiels, voire les plus beaux, dans notre cour arrière. Les gens ne le savent pas. Ils pensent que les beaux bols ou meubles faits à la main qu'ils achètent viennent nécessairement d'ailleurs. En Chine ou ailleurs, l'érable à Giguère ou l'érable du Manitoba serait considéré comme du bois exotique du Canada. Un bois est exotique pour la seule raison qu'il vient d'un autre pays.

M. Ted Falk: Vous me faites sentir mal. Je viens tout juste d'abattre un de mes érables et d'en faire des bouts de la longueur d'une planche pour un foyer. J'aurais probablement pu lui donner plus de valeur autrement.

Des voix: Oh, oh!

M. Ted Falk: Vous avez également parlé du reboisement des forêts que vous abattez. Je pense que notre industrie forestière commerciale plante trois arbres pour remplacer chaque arbre coupé. C'est le chiffre qui a été donné à notre comité. À quoi ressemble votre ratio?

M. Shawn Moore: Notre entreprise est petite au point de ne pas vraiment avoir de ratio. Disons que nous prenons 10 arbres pour réaliser un petit projet ou 100 arbres pour construire un chalet ou quelque chose du genre. Nous aimons considérer ainsi nos plantations. Nous utilisons habituellement notre petite transplan-teuse, un pain racinaire de 36 pouces, ce qui signifie que le tronc est d'environ de trois pouces et demi à quatre pouces, et que l'arbre mesure environ 12 pieds. Par ailleurs, au moyen de notre transplan-teuse de 68 pouces, nous plantons des arbres qui mesurent autour de 20 à 25 pieds, avec un tronc de 7 pouces. Nous plantons des arbres qui sont déjà de grande taille à des fins de réduction des émissions de carbone.

M. Ted Falk: Très bien.

Je pense qu'il ne reste pratiquement plus de temps, mais je tiens à vous remercier de faire un très bon travail et d'être un bon gardien de nos ressources.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci.

Allez-y, monsieur Cannings.

M. Richard Cannings: Merci à vous deux d'être ici. C'est très intéressant.

Je vais commencer par M. Matters.

Je veux revenir aux exportations de grumes, car c'est une chose dont me parlent beaucoup les gens de la Colombie-Britannique, notamment de l'île de Vancouver. Je crois que pour nous, le problème, c'est que c'est surtout une question provinciale dans la majorité du Canada, mais j'ai aussi déjà entendu dire qu'il y a des aspects fédéraux à cela, surtout lorsque les grumes proviennent d'îles privées. Je me demandais si vous pouviez en dire un peu plus long à ce sujet et peut-être nous donner un peu plus de précisions sur la raison pour laquelle... Je sais qu'en Colombie-Britannique, les sociétés forestières qui abattaient les arbres devaient les transformer localement, ce qui a été mis de côté, mais c'était une décision de la province. Par conséquent, des scieries de l'île de Vancouver qui veulent de la fibre de bois ne peuvent pas en obtenir parce que les grumes sont expédiées ailleurs.

Je me demande si vous pouvez donner votre point de vue sur ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour remédier un peu à cette situation. Quel genre de mesures pourrait-il prendre?

M. Bob Matters: Vous avez parfaitement raison à propos des exportations. Les exportations de la côte Ouest viennent surtout d'îles privées. Paradoxalement, une grande partie de ces terres privées appartenait initialement à des entreprises publiques qui possédaient des usines. On a eu accès à ces terres privées il y a longtemps, notamment pour le chemin de fer. Dans le cas des autres terres privées, il y a toujours eu un volume de production lié aux scieries existantes.

Après 2000, le gouvernement provincial de l'époque a changé les exigences et permis aux entreprises de modifier leur tenure, voire de la stratifier, sans devoir recourir à des processus publics d'examen.

Je ne veux pas m'en prendre à une entreprise précise. Le modèle était... La société MacMillan Bloedel, comme tout le monde le sait, était un chef de file mondiale des produits forestiers. Elle avait des scieries partout sur l'île de Vancouver. Elle a toutefois été vendue à Weyerhaeuser après avoir connu des difficultés. À l'époque, les terres privées et publiques de MacMillan Bloedel alimentaient toutes — et c'est ce qui est crucial — ses propres scieries. La société Weyerhaeuser a ensuite cédé ces terres publiques et privées lorsque le gouvernement a changé les règles et lui a permis, pour être franc, de faire tout ce qu'elle voulait avec son volume de production issu de terres privées. La société a ensuite commencé à fermer des scieries.

Nous avons maintenant le tiers ou le quart des scieries que nous avions. Les mêmes acteurs, si l'on tient compte de leurs origines, produisent sensiblement le même volume, mais les arbres abattus sont maintenant exportés compte tenu de la fermeture des scieries.

• (1710)

M. Richard Cannings: Je vais peut-être m'écarter du sujet pour parler également du bois d'oeuvre.

Je veux revenir à ce que M. Bagnell a dit à propos des métallurgistes à Washington, aux États-Unis et au Canada. Je dois juste dire que lorsque je me suis rendu à Washington pour parler du bois d'oeuvre aux membres du Congrès et aux sénateurs, ce sont les métallurgistes qui m'ont aidé à établir les liens politiques et qui m'ont guidé dans le dédale de bureaux au Capitole. Ils m'ont beaucoup aidé, et j'en suis reconnaissant.

L'une des choses qu'il faut retenir à propos du bois d'oeuvre, c'est que nous pouvons exporter certains des produits secondaires dont nous parlons sans être frappés de droits de douane. Je pense au bois d'ingénierie dont ont parlé d'autres personnes. Vous avez mentionné Structurlam. Je suppose que c'est à Chantiers Chibougamau...

M. Bob Matters: Oui.

M. Richard Cannings: C'est également de l'acier.

Je me demande ce que vous pensez de la possibilité d'avoir des politiques d'approvisionnement fédérales qui pourraient favoriser l'expansion de cette industrie ou en réduire les risques. Cela semble être une très bonne façon d'aller de l'avant pour non seulement exporter notre bois d'oeuvre, que ce soit aux États-Unis ou en Chine, mais pour aussi en accroître d'abord la valeur.

M. Bob Matters: Ces politiques d'approvisionnement qui favorisent les constructions en bois et l'innovation dans... qu'il s'agisse de bois de charpente ou autre, sont essentielles pour deux raisons. Il est tout d'abord évident que cela crée des emplois au Canada. L'autre raison, que j'ai apprise là-bas la semaine dernière, est moins évidente. Nous avons essayé de convaincre les Chinois de faire certaines choses avec nos produits forestiers, de faire de la construction d'une façon qui n'était pas permise par nos codes du bâtiment au Canada. Si nous estimons que ces produits sont durables, et ils le sont, il est certainement logique que le Canada les mette en valeur grâce à des politiques afin de montrer au reste du monde qu'il s'agit effectivement de bons produits qui fonctionnent. Nous aurions ainsi un bon coup de main.

M. Richard Cannings: Je vais passer à M. Moore.

Je veux également vous remercier de votre exposé. Comme M. Falk, je possède un acre de terre avec des arbres que mon père a plantés il y a environ 40 ans, et j'y coupe pas mal de bois. Il est fascinant de voir combien de bois peut sortir d'un petit terrain de la sorte.

Ce que je constate dans ma circonscription, c'est qu'une grande partie des gens de l'industrie forestière parlent de la façon d'obtenir les meilleures grumes qui soit pour l'usage prévu. Je crois que nous perdons cela lorsque nous avons de grandes entreprises qui veulent seulement faire des planches de deux par quatre ou du papier. Elles se servent souvent des mauvaises grumes pour l'usage qu'elles en font.

Je me demande si vous pouvez parler de votre modèle, de la façon dont il fonctionne, et peut-être de la façon dont nous pourrions étendre ce genre de modèle d'un bout à l'autre du pays.

• (1715)

M. Shawn Moore: Pour obtenir une excellente tasse de café, rapidement et à prix abordable, Tim Hortons est la solution. Ce que j'envisage, c'est le Tim Hortons de l'industrie forestière, où on peut choisir la bonne grume pour l'usage qu'on veut en faire et obtenir ainsi un produit formidable. Il y a des forêts partout au Canada, et nous avons besoin de ce genre de microfranchises très bien pensées, pour comprendre la circulation...

Nous avons manifestement eu des difficultés liées à notre séchoir, à son assemblage et à son bon fonctionnement. Cependant, une fois qu'on comprend comment s'y prendre, si ma toute petite entreprise peut faire une planche de deux par quatre à petite échelle de façon presque aussi rentable que les planches qu'on achète au magasin, nous pouvons éviter que toutes ces grumes se retrouvent ailleurs, et choisir à quels endroits ajouter de la valeur aux différentes étapes du processus. C'est ce que j'envisage au moyen de notre petit modèle.

Une fois qu'il sera mis sur pied et fonctionnera bien, nous pourrons le reproduire sans cesse quelques miles plus loin. Nous pouvons avoir beaucoup d'entreprises. Dans le cas d'une grande entreprise, il faut seulement quelques clients pour avoir un important volume de production. En revanche, les petites entreprises ont des liens avec beaucoup d'autres entreprises et ainsi de suite. Les grumes et les produits pourraient facilement servir dans une collectivité. Si vous demandiez à la Ville de Red Deer de prendre six millions de pieds-planche produits dans une énorme usine... la question ne se poserait même pas.

À mon avis, c'est la création de Subway ou de Tim Hortons de l'industrie forestière d'un bout à l'autre du Canada qui donnerait de bons résultats.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Hébert.

[Français]

M. Richard Hébert (Lac-Saint-Jean, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai une série de questions à poser, et la première s'adresse à M. Matters.

Je viens d'une région très forestière, le Lac-Saint-Jean, le plus grand parterre forestier au Québec.

On sait que les deuxième et troisième transformations sont une avenue possible, mais ma question porte plutôt sur les copeaux. Compte tenu de la baisse de la demande de papier journal, les entreprises ont des surplus importants de copeaux.

Monsieur Matters, quelles nouvelles utilisations pourraient être envisagées?

[Traduction]

M. Bob Matters: Je pense que la bioénergie et la bioéconomie dont on parlé les intervenants précédents offriront d'énormes possibilités à long terme, non seulement dans le Nord du Québec, mais aussi dans l'ensemble de la forêt boréale, où le type de forêt fait en sorte que les planches de deux par six ne sont pas le principal produit fini.

À un moment donné, lorsque nous aurons fait les bonnes recherches et les bonnes expériences, ces scieries pourront écouler les copeaux. Je ne suis pas expert, mais je ne pense pas qu'il y aura un débouché dès demain.

[Français]

M. Richard Hébert: D'accord, je vous remercie.

La question suivante s'adresse à mon voisin d'en face. Quelles difficultés y a-t-il à développer les deuxième et troisième transformations du bois?

[Traduction]

Quelles difficultés présente la transformation secondaire et tertiaire du bois?

M. Shawn Moore: Excusez-moi. La question était-elle pour moi?

M. Richard Hébert: Oui, elle est pour vous.

Voulez-vous que je la répète?

M. Shawn Moore: Oui, s'il vous plaît.

M. Richard Hébert: Quelles sont les principales difficultés associées au développement de la transformation secondaire et tertiaire du bois?

• (1720)

M. Shawn Moore: Les difficultés que nous avons rencontrées étaient associées au séchage et à l'espace nécessaire pour le faire correctement.

Dans un milieu urbain, on ne peut pas nécessairement abattre les arbres au bon moment. Il arrive qu'on abatte des arbres remplis d'eau, des espèces qui contiennent beaucoup d'eau. Pour extraire de plus grandes quantités d'eau, lorsque les feuilles sont vertes et ainsi de suite, il faut ralentir le processus de séchage. À défaut de quoi, la valeur du bois risque de diminuer.

Cela se rapporte à la possibilité de le faire d'abord sécher à l'air libre pour ensuite terminer le processus dans un séchoir, et à l'espace nécessaire à cette fin. La coupe est plutôt simple. Nous éprouvons des difficultés lorsque nous tentons de nous débarrasser de l'humidité et de la contrôler après un abattage effectué à la mauvaise saison. Le séchage est alors un peu plus long.

[Français]

M. Richard Hébert: Je vous remercie.

Monsieur Matters, comment entrevoyez-vous le défi de la main-d'oeuvre à l'avenir?

Dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le problème n'est pas le manque de bois, mais plutôt le manque d'employés. Présentement, chez Produits forestiers Résolu sur le boulevard de Quen, on affiche sur les pancartes extérieures qu'on a un urgent besoin de personnes et que les femmes sont les bienvenues.

Comment répondez-vous à cette question?

[Traduction]

M. Bob Matters: C'est malheureusement ce que nous voyons d'un bout à l'autre du pays, pour être honnête avec vous. C'est surtout à cause du ralentissement économique — je parle toujours de la période de 2006 à 2009 — que l'industrie forestière n'a pas affiché les excellents résultats qui sont obtenus après quelques bonnes années consécutives. L'emploi a été plutôt précaire par la suite, sauf pour les employés de très longue date. Beaucoup de personnes ont donc affirmé que l'industrie était morte ou mourante. Pendant très longtemps, l'industrie n'était effectivement pas perçue comme un bon endroit où se trouver.

Je pense que l'industrie a fait du très bon travail dernièrement pour tenter de changer les choses. Je sais que pour essayer d'y parvenir, elle a travaillé avec différents organismes, tant à l'échelle provinciale que fédérale. Paradoxalement, le problème que présente aujourd'hui le bois d'oeuvre... Je sais que le Québec est particulièrement touché, plus que partout ailleurs à l'heure actuelle. Je crois néanmoins que l'industrie forestière aura un brillant avenir, du moins pour les entreprises qui demeureront viables à court terme.

M. Richard Hébert: Merci.

Je pose la question pour mon ami à Edmonton. Pouvez-vous me dire quelle est la perspective d'avenir liée à l'émergence de produits qui pourraient contribuer à la diversification des entreprises forestières traditionnelles?

M. Shawn Moore: Je ne suis pas certain de comprendre votre question.

[Français]

M. Richard Hébert: Je vais la répéter en français.

Quels sont les perspectives d'avenir et les produits émergents qui pourraient aider les entreprises forestières traditionnelles à se diversifier?

[Traduction]

M. Shawn Moore: Comme je l'ai dit, je pense que si nous transformons une plus grande partie du bois d'oeuvre ici... J'avais une petite entreprise forestière qui ne faisait qu'abattre des arbres. J'ai dû ajouter les autres étapes pour pouvoir surmonter certains des défis auxquels je faisais face, à savoir le maintien en poste des employés, en raison du caractère saisonnier de l'exploitation forestière ou de l'abattage d'arbres.

La solution consiste en partie à intégrer davantage le volet de la transformation plutôt que de s'en tenir à faire des planches de deux par quatre. Il s'agit ensuite de transformer ces planches en d'autres produits qu'on revend par la suite en tant que produits à valeur ajoutée, plutôt que de ne vendre que la matière première.

Avec l'abattage jusqu'à la construction d'un produit fini de haute qualité et avec la plantation d'arbres, nous avons constaté que nous pouvions maintenir les emplois et garder les employés occupés. Cela a été notre grande réussite — ajouter d'autres étapes que nous n'avions pas. Abattre un arbre prend cinq minutes. On doit en abattre beaucoup pour survivre toute l'année. En revanche, il faut de six à huit mois pour construire une maison. Nous avons constaté que nous pouvions demeurer en affaires avec quelques arbres et que nous travaillerions toute une année.

• (1725)

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Schmale, qui dispose de cinq minutes.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Je vous remercie, messieurs. Nous sommes ravis des observations que vous avez faites jusqu'à maintenant.

Monsieur Matters, j'aimerais reprendre là où vous en étiez. Au début de votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des exportations de la Finlande ou de l'Union européenne vers les États-Unis. Pouvez-vous nous dire ce qui explique la situation et ce qui crée ce nouveau marché?

M. Bob Matters: Eh bien, le facteur principal — et je sais qu'il en a été question dans les témoignages précédents —, c'est qu'à l'heure actuelle, les prix du bois d'oeuvre sont assez élevés; ils ont atteint des niveaux record, en fait.

Pour des pays comme la Finlande, dont l'industrie est vraiment axée sur les pâtes et papiers, le bois d'oeuvre est — comme certaines entreprises ici pourraient le penser — davantage un intrant qu'un produit final. Le fait que nous avons des prix record, le fait qu'au Canada, l'industrie s'est diversifiée et a continué à essayer de le faire à l'étranger, crée des vides dans le marché américain. En raison des prix, ces gens sont capables d'en tirer parti.

Dans le cadre des négociations sur le bois d'oeuvre, l'une de nos principales demandes, c'est que si nous devons avoir un système de quotas — ce que nous n'avons pas appuyé —, nous devons avoir un mécanisme déclencheur de sorte que nous puissions accéder de nouveau au marché s'il est en effervescence. Évidemment, il y a une demande aujourd'hui. Si les Européens peuvent exporter du bois d'oeuvre, c'est que de toute évidence, il y a une demande. Nous savons tous ici que les installations de production américaines ne peuvent pas répondre aux besoins du pays.

M. Jamie Schmale: Puisque le conflit du bois d'oeuvre s'éternise, craint-on que les entreprises américaines s'habituent à l'offre de l'Union européenne et que les États-Unis n'aient peut-être plus besoin autant du Canada?

M. Bob Matters: Pour des raisons dramatiques, j'aimerais dire que c'est le cas, mais en toute honnêteté, je dirais que les Européens saisissent les occasions en raison des prix élevés. J'ai l'impression que si les marchés se régularisent — peu importe ce que cela signifie —, cet avantage financier pourrait très bien disparaître, ce qui ne change cependant rien au fait que si un quota est imposé, nous devons nous assurer de pouvoir accéder à ces marchés en effervescence en même temps que les autres.

M. Jamie Schmale: Attendez-vous avec impatience que le texte d'un accord pour le PTP soit publié? Cela vous serait-il utile sur le plan de la diversification des marchés? Si vous pouvez avoir accès à un marché asiatique, à une économie de billions de dollars dont la classe moyenne est en pleine croissance, selon le libellé, est-ce que ce serait avantageux pour vous si vous cherchez des moyens de diversifier les marchés?

M. Bob Matters: Naturellement, il me faudrait répondre oui, si nous pouvons accéder à ce type de marché en franchise de droits. Je le dis dans le contexte de cette industrie, avec le soutien de FPI, des provinces et du gouvernement fédéral, avec le merveilleux travail qui a été accompli sur le plan de l'ouverture des marchés, particulièrement la Chine. S'ils peuvent développer ce qu'ils veulent faire avec la Chine, il est concevable qu'un jour, nous n'ayons plus à compter sur les États-Unis pour nos produits de bois d'oeuvre, sauf que nous continuerons à le faire parce que le pays est plus près du nôtre et que nous sommes paresseux. L'industrie est paresseuse — les...

M. Jamie Schmale: Vous réclameriez la reprise des négociations sur le PTP le plus tôt possible. Je suis ravi de le constater. Je crains que les États-Unis se sentent très à l'aise avec les pays de l'Union européenne, puisqu'ils font affaire avec eux maintenant, mais j'espère que nous serons capables de reprendre ce marché si les choses devaient changer.

Vous avez parlé un peu plus tôt du soutien aux scieries au Canada, par exemple. Pouvez-vous en dire un peu plus à ce sujet. C'était au milieu de votre exposé. L'appui aux scieries de la part du gouvernement... Je crois que c'est vous qui en avez parlé, monsieur Matters. Je me demande si vous pourriez faire quelques précisions. Que vouliez-vous dire lorsque vous parliez de l'appui du gouvernement aux scieries?

M. Bob Matters: Je parle de choses dont il a été question plus tôt, des politiques d'approvisionnement, de sorte qu'au Canada, nous pourrions favoriser l'augmentation des achats de nos produits. Plus important encore, il s'agit d'amener notre industrie primaire à se diversifier un peu plus. Peut-être que « paresseux » n'était pas le mot approprié, mais l'industrie est à l'aise. Ceux qui font des deux par quatre aiment faire des deux par quatre. Ceux qui font des deux par six aiment faire des deux par six. Ils n'aiment pas nécessairement sortir des sentiers battus.

J'ai discuté avec un certain nombre de PDG au cours des trois derniers mois. J'ai essayé de les convaincre d'investir dans le bois lamellé-croisé au Canada plutôt que d'investir aux États-Unis. C'est ce type de soutien et d'investissement au Canada qui stabilisera l'industrie à long terme.

● (1730)

Le président: Nous devons nous arrêter ici. Nous terminons juste à temps.

Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus comparaître ici à Ottawa et à partir d'Edmonton. Nous vous remercions beaucoup de vos témoignages. Ils nous seront fort utiles dans nos travaux, et nous en sommes ravis.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>